



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Recherche
et de l'Enseignement supérieur

La Ministre

Réponse commune de Madame la ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin, et de Monsieur le ministre des Finances, Gilles Roth, à la question parlementaire n°2738 des honorables Députés Laurent Mosar et Maurice Bauer

• Comment le Gouvernement analyse-t-il la situation actuelle au niveau de la création d'emplois dans le secteur financier ?

Selon le rapport « A Decade of Growth and Diversification », publié par Luxembourg for Finance en août 2025, le secteur financier luxembourgeois a connu au cours de la dernière décennie une évolution marquée par une croissance soutenue et une diversification accrue. Entre 2014 et 2024, l'emploi direct est passé de 54.195 à 73.272 salariés, soit une progression annuelle moyenne de 3,1%. Ce résultat est d'autant plus notable qu'il s'est maintenu dans un environnement international jalonné de crises successives et d'incertitudes géopolitiques. Il confirme à la fois la résilience de la place financière et sa capacité à demeurer un moteur essentiel de croissance économique et sociale pour le pays.

Un des constats majeurs de ce rapport réside dans la diversification progressive des emplois au sein du secteur. Si le secteur bancaire reste le principal employeur, avec 35,9% des effectifs en 2024, sa part relative diminue au profit d'activités en expansion. La gestion de fonds progresse de 6,7% par an et représente désormais 18,1% des emplois, contre 12,7% dix ans plus tôt. Les services professionnels (audit, conseil, juridique) connaissent une croissance annuelle de 5%, atteignant 28,2% de la main-d'œuvre, tandis que les autres services financiers (incluant les paiements, investissements et services spécialisés) enregistrent une progression annuelle de 7,2%, devenant le segment le plus dynamique. Cette évolution illustre la capacité du Luxembourg à développer un écosystème diversifié, moins dépendant d'un seul pilier et donc plus robuste face aux aléas extérieurs.

Le rapport met également en avant l'ancrage international de la main-d'œuvre financière. En 2024, 82% des salariés du secteur étaient de nationalité étrangère, contre 78,7% en 2014. La proportion de ressortissants non européens a triplé pour atteindre 10,2%, avec une croissance annuelle moyenne de 15,7%. Parallèlement, une part croissante des employés du secteur (53,8%) réside désormais au Luxembourg, contribuant à la vitalité du marché de l'emploi national.

L'effet d'entraînement du secteur financier sur l'économie demeure tout aussi impressionnant. L'emploi direct dans la finance génère près de 49.000 emplois indirects, 13.800 emplois liés à la consommation et 10.650 emplois induits par l'investissement. En 2024, ce sont ainsi près de 146.655 emplois qui étaient directement ou indirectement liés à la place financière. Ces chiffres démontrent que l'impact du secteur dépasse largement son périmètre propre et irrigue l'ensemble de l'économie nationale.

En se basant sur les chiffres du STATEC, on constate que l'emploi financier a augmenté d'environ 30.000 emplois au début du millénaire à plus de 54.000 emplois en 2024. En termes relatifs, l'emploi financier évolue depuis 2018 autour de 10,6% de l'emploi total.



Plus récemment, le STATEC note un léger regain de dynamisme dans le secteur privé entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2025, attribuable en partie au secteur financier après plusieurs trimestres de ralentissements.

Si des ajustements ont ainsi pu être décelés, ils ne remettent nullement en cause la tendance structurelle de croissance et de diversification. Au contraire, la variété des métiers et des segments financiers au Luxembourg constitue un atout de résilience et d'adaptation. Le dynamisme des services professionnels, des fintechs et de la finance durable laisse entrevoir de nouvelles perspectives de développement et d'emploi. Le Gouvernement accompagne activement ces changements en misant sur la présence d'acteurs historiques, en visant les secteurs à fort potentiel de croissance et en accompagnant activement l'arrivée de nouveaux acteurs.

Rappelons également que pour renforcer l'attractivité du Luxembourg, soutenir la compétitivité de la place financière et attirer de nouveaux talents, le Gouvernement a dès juillet 2024 décidé un vaste paquet de mesures à travers le *Entlaaschtungs-Pak* (renforcement du régime de la prime participative, amélioration du régime applicable aux impatriés, etc.) applicable en partie depuis l'année 2025, mais encore plus récemment à travers le plan d'action en 10 points pour les start-ups. D'autres mesures sont en cours de préparation voire de finalisation.

- **Quelle collaboration est actuellement menée entre le secteur privé et l'Université de Luxembourg pour renforcer le rôle de ses formations dans l'accompagnement des mutations de la place financière (intelligence artificielle, digitalisation, etc.) ?**
- **Comment renforcer encore davantage l'attractivité, la capacité et la diversité des formations offertes par l'Université de Luxembourg, afin de consolider l'attractivité et la compétitivité de la place financière luxembourgeoise ?**

L'Université du Luxembourg représente un acteur clé pour accompagner la croissance et le dynamisme futurs de la place financière.

L'enseignement en finance est assuré en large partie par la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance ainsi que, dans une moindre mesure, par le centre interdisciplinaire pour la sécurité et fiabilité des systèmes informatiques (SnT) de l'Université du Luxembourg.

Ainsi, plus de 600 étudiants sont inscrits dans les programmes de bachelor en administration des affaires et en sciences économiques. Ces programmes ont été établis après une large consultation des entreprises, dont celles de la place financière. Environ 600 étudiants sont inscrits dans différents programmes de master. Le master en finance et économie offre plusieurs filières qui s'adressent à des étudiants qui veulent intégrer le marché du travail luxembourgeois (activités bancaires ; transformation digitale en finance ; économie financière ; gestion des investissements ; actifs privés ; gestion du risque ; finance durable). D'autres formations sont également susceptibles d'ouvrir la voie vers des carrières dans ce secteur (master en économie quantitative et finance ; master en gestion du patrimoine ; master en droit bancaire et financier européen ; master en droit des affaires ; master en droit pénal économique et financier



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Recherche
et de l'Enseignement supérieur

La Ministre

européen ; master en droit fiscal européen et international), tous réalisés avec un apport substantiel d'enseignants vacataires de la place financière. Dans de nombreuses formations, des stages en entreprise font partie du programme d'études et sont souvent réalisés au Luxembourg. L'Université offre aussi des programmes doctoraux qui comptent actuellement environ 60 candidats en finance, gestion et sciences économiques, 20 candidats en « fintech » et 20 candidats en droit financier.

L'Université du Luxembourg entretient de nombreux partenariats avec des entreprises de la place financière qui se traduisent par des projets de recherche. Plusieurs chaires ont été instaurées en partenariat avec des entreprises de la place et des ministères : la chaire en actifs privés (Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement et ministère des Finances) ; la chaire en finance durable (ministère des Finances et ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité) ; la chaire en finance inclusive (Appui au développement autonome et ministère des Affaires étrangères et européennes) ; la chaire en services financiers numériques (PayPal et fonds national de la recherche) ; la chaire en actuariat (Association des compagnies d'assurances et ministère des Finances) ; la chaire en droit des fonds d'investissement (Arendt et Elvinger Hoss Prüssen) ; la chaire en droit fiscal européen et international (ATOZ). En outre, le ministère des Finances soutient le programme FinTech du SnT.

Des échanges réguliers ont également lieu avec les responsables de l'Université afin d'approfondir les perspectives de coopération.

Luxembourg, le 28 août 2025

La Ministre de la Recherche
et de l'Enseignement supérieur

(s.) Stéphanie OBERTIN